Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

SESSION 2026

ÉPREUVE E5 : CHOIX TECHNIQUES

Coefficient : 2 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Les documents réponse DR 1 et DR 2 sont à rendre avec la copie.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Caractériser la situation de service (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyser les besoins et les conditions d'accès (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Repérer les ressources et comparer des possibilités d'intervention (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Formuler une proposition d'intervention argumentée (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS VALLONS, SECTEUR DE VALMONT-SUR-RIVE

La communauté de communes des Trois Vallons regroupe plusieurs communes rurales autour de Valmont-sur-Rive. Le centre social intercommunal anime déjà un accueil convivial hebdomadaire à Valmont-sur-Rive. Des habitants et des partenaires signalent que certaines personnes âgées vivant dans les communes éloignées participent peu aux activités collectives.

Le centre social étudie la mise en place d'une séance itinérante mensuelle associant temps convivial et activités choisies par les participants. Vous êtes chargé d'analyser la situation territoriale, de repérer les besoins et les ressources disponibles, puis de formuler une proposition argumentée.

Vous disposez des documents techniques DT 1 à DT 3. Répondez aux questions dans l'ordre. Les réponses doivent s'appuyer sur les données du sujet. Complétez et rendez les documents réponse DR 1 et DR 2. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Caractériser la situation de service (5 points)

Capacité C5.1 : Questionner une situation de service dans son contexte territorial

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 2, caractérisez les personnes concernées et les difficultés auxquelles le projet cherche à répondre.

1.1 (2 points) Relevez deux caractéristiques territoriales ou démographiques qui justifient une attention particulière aux services destinés aux personnes âgées dans le secteur étudié. Justifiez chaque caractéristique par une donnée du DT 1.

1.2 (2 points) À partir du DT 2, identifiez les deux difficultés le plus souvent citées par les répondants. Pour chacune, indiquez l'effectif correspondant et expliquez en une phrase son lien possible avec la faible participation aux activités collectives.

1.3 (1 point) Formulez la visée socialisante principale de la séance itinérante envisagée. Distinguez cette visée d'un simple transport des personnes.

PARTIE 2 : Analyser les besoins et les conditions d'accès (5 points)

Capacités C5.1 et C5.2 : Mettre en relation les besoins, les déplacements et le service envisagé

Le projet prévoit une séance mensuelle de trois heures dans une commune différente de Valmont-sur-Rive. Le véhicule intercommunal comporte huit places passagers. Le trajet aller-retour depuis Valmont-sur-Rive représente 24 km. Le centre social envisage de prendre en charge le transport des participants inscrits.

DT 1 : Données territoriales utiles à l'analyse

Commune	Population totale	Habitants de 65 ans et plus	Distance routière de Valmont-sur-Rive	Personnes de 65 ans et plus inscrites au service de portage de repas
Valmont-sur-Rive	4 800	1 056	0 km	34
Bois-Joli	1 250	325	11 km	19
Les Prés	920	239	17 km	16
Saint-Loup	710	170	23 km	12
Ensemble des quatre communes	7 680	1 790	Sans objet	81

Données communiquées par la communauté de communes pour l'étude de projet.

DT 2 : Résultats d'une consultation d'habitants

Difficulté ou souhait exprimé	Nombre de répondants concernés
Difficulté à se déplacer pour participer à une activité	35
Sentiment d'isolement ou manque d'occasions de rencontrer d'autres personnes	28
Difficulté à utiliser les outils numériques	19
Souhait de participer à des activités manuelles ou créatives	24
Souhait de participer à des temps d'échange et de convivialité	31

Consultation réalisée auprès de 60 habitants âgés de 65 ans et plus. Plusieurs réponses étaient possibles.

2.1 (2 points) Calculez la proportion d'habitants de 65 ans et plus dans l'ensemble des quatre communes. Présentez le calcul à partir des données du DT 1, puis donnez le résultat en pourcentage arrondi à l'unité.

2.2 (1,5 point) Complétez le tableau du DR 1 en indiquant, pour chaque commune, le nombre de places passagers restant après une première prise en charge complète de huit participants. Une valeur négative indique que toutes les personnes inscrites ne peuvent pas être transportées en un seul déplacement. Utilisez les effectifs du DT 1.

2.3 (1,5 point) À partir des DT 1 et DT 2, indiquez deux points de vigilance à prendre en compte pour rendre la séance accessible aux personnes des communes éloignées. Justifiez chaque point par une donnée du sujet.

PARTIE 3 : Repérer les ressources et comparer des possibilités d'intervention (5 points)

Capacité C5.2 : Déterminer des possibilités d'intervention fondées sur les potentialités des personnes et du territoire

Le centre social dispose d'un budget annuel maximal de 2 300 euros pour la mise en œuvre de la séance itinérante pendant 30 mois d'activité, soit 30 séances. Les dépenses prévisionnelles et les ressources mobilisables figurent au DT 3.

DT 3 : Ressources disponibles et données de gestion

Ressource ou dépense	Donnée disponible
Véhicule intercommunal	Huit places passagers, disponible un mercredi par mois
Centre social	Salle gratuite disponible dans chacune des trois communes éloignées, sur réservation
Animateur du centre social	Disponible trois heures par séance, coût chargé retenu pour le calcul : 18 euros par heure
Déplacement du véhicule	24 km aller-retour par séance, coût retenu : 0,42 euro par kilomètre
Matériel d'activités	Achat initial de 360 euros pour le cycle de 30 séances
Budget maximal annuel affecté au projet	2 300 euros pour les 30 séances
Relais locaux	Association des retraités : aide à la mobilisation des habitants; médiathèque : prêt de jeux et livres; mairie : relais d'information
Habitants volontaires	Cinq personnes ont proposé de participer à la préparation des thèmes et à l'accueil, sous la coordination de l'animateur

Éléments recueillis auprès des partenaires du territoire.

3.1 (1,5 point) Relevez trois ressources mobilisables pour le projet, en précisant pour chacune la contribution qu'elle peut apporter. Appuyez-vous sur le DT 3.

3.2 (2 points) Calculez le coût de déplacement et d'animation d'une séance, puis le coût total des 30 séances en ajoutant l'achat initial du matériel. Utilisez les données du DT 3 et les relations suivantes : coût de déplacement par séance = distance parcourue × coût par kilomètre; coût d'animation par séance = durée × coût horaire.

3.3 (1,5 point) Comparez le coût total calculé au budget maximal. Indiquez si le projet respecte ce budget et précisez le montant restant ou le dépassement. Proposez un ajustement réaliste en cas de dépassement.

PARTIE 4 : Formuler une proposition d'intervention argumentée (5 points)

Capacité C5.2 : Proposer une intervention adaptée aux personnes et aux potentialités du

territoire

Le centre social demande une proposition opérationnelle pour la première année. Le projet doit favoriser les rencontres, tenir compte des souhaits exprimés, s'appuyer sur les partenaires disponibles et rester dans le budget défini au DT 3. Les participants doivent pouvoir contribuer au choix des activités.

4.1 (3 points) Complétez le DR 2 par une proposition de séance itinérante. Précisez le public visé, un objectif lié au lien social, une activité répondant aux souhaits exprimés, deux ressources ou partenaires à mobiliser et une modalité permettant aux participants de contribuer au choix ou à la réalisation de l'activité.

4.2 (2 points) Indiquez deux conditions concrètes de mise en œuvre permettant de limiter les obstacles à la participation. Pour chacune, reliez la condition proposée à un besoin ou à une contrainte repérée dans les documents.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DONNÉES TERRITORIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

Les données démographiques et les inscriptions au service de portage de repas sont fournies par la communauté de communes. Les habitants inscrits au portage de repas ne représentent pas l'ensemble des personnes âgées du territoire. Les distances indiquées sont des distances routières depuis Valmont-sur-Rive.

Population, éloignement et inscriptions au portage de repas

Commune	Population totale	Habitants de 65 ans et plus	Distance routière de Valmont-sur-Rive	Personnes de 65 ans et plus inscrites au service de portage de repas
Valmont-sur-Rive	4 800	1 056	0 km	34
Bois-Joli	1 250	325	11 km	19
Les Prés	920	239	17 km	16
Saint-Loup	710	170	23 km	12
Ensemble des quatre communes	7 680	1 790	Sans objet	81

Source : données de la communauté de communes pour l'étude de cas.

DT 2 : CONSULTATION DES HABITANTS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS

Une consultation a été réalisée auprès de 60 habitants âgés de 65 ans et plus. Les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les nombres ci-dessous correspondent au nombre de personnes ayant mentionné chaque difficulté ou souhait. Ils ne doivent donc pas être additionnés pour obtenir un effectif total.

Difficultés et souhaits exprimés

Difficulté ou souhait exprimé	Nombre de répondants concernés
Difficulté à se déplacer pour participer à une activité	35
Sentiment d'isolement ou manque d'occasions de rencontrer d'autres personnes	28
Difficulté à utiliser les outils numériques	19
Souhait de participer à des activités manuelles ou créatives	24
Souhait de participer à des temps d'échange et de convivialité	31

Source : consultation locale conduite par le centre social.

DT 3 : RESSOURCES, CONTRAINTES ET DONNÉES DE GESTION DU PROJET

La séance itinérante est envisagée une fois par mois pendant 30 mois d'activité. Le trajet aller-retour depuis Valmont-sur-Rive est de 24 km pour chaque séance. Le véhicule comporte huit places passagers. Le coût du déplacement est fixé à 0,42 euro par kilomètre et le coût chargé de l'animateur à 18 euros par heure. L'animateur intervient trois heures par séance. Le matériel nécessaire représente un achat initial de 360 euros pour l'ensemble du cycle. Le budget maximal affecté au projet est de 2 300 euros.

Le centre social peut réserver gratuitement une salle dans chacune des trois communes éloignées. L'association des retraités peut contribuer à la mobilisation des habitants, la médiathèque peut prêter des jeux et des livres, et la mairie peut relayer l'information. Cinq habitants volontaires ont proposé de participer à la préparation des thèmes et à l'accueil, sous la coordination de l'animateur.

Pour les calculs de la partie 3, utiliser les relations suivantes : coût de déplacement par séance = distance parcourue × coût par kilomètre; coût d'animation par séance = durée × coût horaire; coût total du cycle = 30 × (coût de déplacement par séance + coût d'animation par séance) + coût d'achat initial du matériel.

Récapitulatif des moyens et coûts prévisionnels

Ressource ou dépense	Donnée disponible
Véhicule intercommunal	Huit places passagers, disponible un mercredi par mois
Salle	Salle gratuite disponible dans chacune des trois communes éloignées, sur réservation
Animateur	Trois heures par séance, coût chargé : 18 euros par heure
Déplacement	24 km aller-retour par séance, coût : 0,42 euro par kilomètre
Matériel d'activités	Achat initial : 360 euros pour le cycle
Durée du cycle	30 séances, à raison d'une séance mensuelle
Budget maximal	2 300 euros pour le cycle
Partenaires et habitants volontaires	Association des retraités, médiathèque, mairie et cinq habitants volontaires

Les coûts indiqués sont ceux à utiliser pour répondre aux questions.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez la dernière colonne en utilisant les données du DT 1 et la capacité de huit places passagers du véhicule. Une valeur négative indique un nombre de personnes supérieur à la capacité d'un seul déplacement.

Places passagers restant après la prise en charge de huit personnes

Commune	Personnes inscrites au portage de repas	Places restant après une première prise en charge de huit personnes
Valmont-sur-Rive	34	.....
Bois-Joli	19	.....
Les Prés	16	.....
Saint-Loup	12	.....

Compléter les cases marquées par des points.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez chaque rubrique par une proposition concise et cohérente avec les données des DT 1 à DT 3. Votre proposition doit favoriser le lien social et tenir compte des souhaits exprimés par les habitants.

Fiche de proposition pour une séance itinérante

Rubrique	Proposition du candidat
Public visé	.....
Objectif lié au lien social	.....
Activité proposée et lien avec les souhaits exprimés	.....
Deux ressources ou partenaires mobilisés et leur contribution	.....
Modalité de participation des habitants au choix ou à la réalisation de l'activité	.....

Une proposition argumentée est attendue dans chaque rubrique.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.